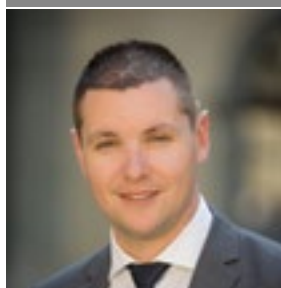




Le Trait d'Union

Editorial



Voilà déjà trois ans que cette législature a commencé ou plutôt plus que deux avant qu'elle ne se termine. Le temps passe vite et les projets avancent à leur rythme. Il est clair que je souhaiterais que tout puisse être fait d'un seul coup. En gagnant

à la loterie nous y arriverions peut-être mais les finances ne sont pas le seul obstacle à franchir.

Une nouvelle zone sportive ou une patinoire sont attendues depuis très longtemps. Nous sommes malheureusement toujours bloqués avec la légalisation de la zone de la Palaz et les aspects de l'aménagement du territoire. Nous avançons à petits pas. Nous avons obtenu que cette zone soit retirée de l'inventaire des surfaces d'assolement vu son ancienne affection comme «creux» mais la date de cette sortie et donc de l'avancement du dossier n'est pas encore définie par le Canton.

Une nouvelle école à la Coulaz sera prochainement mise à l'enquête. Cela fait presque quatre ans que la zone a été légalisée par le Conseil communal. Depuis, il a fallu présenter au Canton une planification globale à 10 ans de toutes les infrastructures scolaires de la zone ASIPE. Cela prend du temps et les préoccupations de chacun ne sont pas forcément les mêmes. Nous arrivons maintenant à bout touchant et nous espérons pouvoir avancer rapidement sur le projet.

Mais tout n'est pas si noir. C'est avec satisfaction que vous pourrez découvrir, dans cette édition du Trait d'Union, les aménagements de la nouvelle garderie. C'est un magnifique outil que le personnel, mais surtout les enfants, ont désormais à disposition. Fonctionnel, respectant les différentes normes et répondant au label MINERGIE, ce centre de vie enfantine est une réussite.

L'accueil parascolaire à Payerne évolue massivement. En quelques années, l'offre a été doublée pour les élèves du primaire et devrait de nouveau être multipliée par deux à l'horizon 2021. Un restaurant scolaire pour les élèves du secondaire a ouvert au mois d'août et comble un manque au sein de notre Commune. De plus, voilà deux ans que des devoirs surveillés ont été mis sur pied par l'ASIPE autant pour les élèves du primaire que du secondaire.

La première partie de la réfection de la Maison des Cadets a été terminée et des améliorations à la Colonie des Cluds ont été apportées. Je vous invite à utiliser ces différents locaux pour vos rencontres ou fêtes de famille. La Ville de Payerne dispose d'un riche patrimoine qui vaut la peine d'être découvert.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un bel automne et je me réjouis de continuer à m'investir pour notre Commune.

Julien Mora, Municipal

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

FÊTE MULTICULTURELLE

PAYERNE

21 septembre 2019
Place Général Guisan

Animations pour
les enfants
de 13h à 17h

Organisé par La Commission
Communale Suisses-Immigrés

Toutes les informations sur l'accueil des nouveaux habitants et la Fête multiculturelle à découvrir en page 6

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette
Edition

- 2 Les informations Municipales**
 - ◇ Communication des décisions municipales en 2019
 - ◇ Un collaborateur se présente
 - ◇ Apprentis et stagiaires
- 4 Le portrait**
 - ◇ Présentation d'une société locale
 - ◇ Le Centre de Vie Infantile «Les Passerelles»
- 6 Les manifestations**
 - ◇ La Fête multiculturelle
 - ◇ Journée des Communes vaudoises à Payerne
 - ◇ 181°, 1 an
 - ◇ Portes ouvertes aux Cluds
 - ◇ HIB, 20 ans
- 8 Les avis officiels**
 - ◇ Jeux Olympiques de la Jeunesse
 - ◇ Sortie des aînés
 - ◇ 1001 histoires
 - ◇ Médiateurs urbains
 - ◇ Nos forêts
- 10 Les actualités**
 - ◇ La Place du Marché
 - ◇ Sports week-end
 - ◇ 24° Route du Moût Lavaux
- 12 L'agenda**
 - ◇ Mots croisés
 - ◇ Prochaines manifestations

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnel :
M. Stéphane Wicht

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : +41 (26) 662 66 26

Équipe de rédaction :
A. Hochuli, rédactrice
C. Maillat, rédactrice et mise en page
J. Mora, rédacteur
C. Besson, mise en page
F. Leuthold, impression

Parution :
4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Communication des décisions municipales en 2019

Préavis adoptés par la Municipalité

Préavis n°07/2019
Première série de compléments au budget 2019

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal l'octroi de compléments pour des charges ou revenus qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

	modification des charges	Modification des revenus	
Excédent de charges prévues au budget 2019 :			369'464.--
1. Administration générale	15'000.--		
3. Domaines et bâtiments	40'000.--		
4. Travaux	45'000.--		
5. Instruction publique et cultes	20'000.--		
6. Police	80'000.--	30'000.--	
Charges supplémentaires	200'000.--		200'000.--
Revenus supplémentaires		30'000.--	- 30'000.--
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires			539'464.--

Préavis n°08/2019
Rues des Jumelles, du Bornalet, de la Boverie et de la Broye
Assainissement, eau potable et routes
Demande de crédit d'étude pour les phases SIA 103 nos 3 et 4

La Commune de Payerne est régulièrement confrontée, par fortes intempéries, aux refoulements de ses collecteurs communaux, provoquant parfois des inondations aux sous-sols des bâtiments raccordés. La rue des Jumelles, le chemin du Bornalet, la rue de la Boverie et celle de la Broye doivent dans ce sens être assainies. Actuellement, ces rues sont principalement équipées en système unitaire et la mise en séparatif s'impose.

En effet, ces dernières années, la Commune s'est fortement densifiée, participant ainsi à l'augmentation des surfaces imperméabilisées. Si aujourd'hui il est

systématiquement demandé, pour les nouvelles constructions, la rétention individuelle des eaux de ruissellement, la situation globale reste néanmoins difficile à gérer. De plus, il est constaté depuis quelques années déjà, un changement du type d'intempéries dont l'intensité est notablement plus forte que par le passé.

Ces travaux de mise en séparatif s'inscrivent dans la lignée du Plan Général d'Evacuation des Eaux et permettront d'évacuer directement à la Broye une importante quantité d'eaux de ruissellement. La STEP s'en trouvera soulagée, ainsi que la future clé de répartition de la STEP intercantonale de l'Eparsse, directement impactée par la quantité d'eaux claires à traiter. La problématique de saturation des collecteurs au bas de la rue de la Vignette s'en trouvera également fortement améliorée, allant même jusqu'à supprimer certains travaux nécessaires visant à augmenter la capacité d'évacuation des eaux claires.

Préavis n°09/2019
Cession gratuite d'une partie de la parcelle RF n° 4950 à l'Etat de Vaud et à l'Etat de Fribourg en vue de l'extension du GYB

L'Etat de Vaud et l'Etat de Fribourg sont propriétaires des parcelles RF n°s 4944 de 31'703 m² (gymnase actuel) et 4949 de 10'507 m² (servant à l'extension du GYB).

En vue de cette extension, la Commune de Payerne accepte de céder gratuitement à l'Etat de Vaud et à l'Etat de Fribourg une partie de la parcelle RF n° 4950 de 1'076 m² qui devra ensuite être ajoutée à la parcelle RF n° 4944 de Payerne. Cette adjonction de bien-fonds permettra en outre de réunir l'entier de la parcelle RF n° 4949 de Payerne à la parcelle RF n° 4944. Dès lors, l'Etat de Vaud et l'Etat de Fribourg seront propriétaires du nouvel état de la parcelle RF n° 4944 d'une surface de 43'286 m² et qui accueillera les bâtiments actuels du GYB ainsi que son extension.

Retrouvez tous les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch **CM**

Un collaborateur se présente

Portrait de Dino Belometti, chef de secteur jeunesse et intégration

Dino Belometti est né le 8 juin 1973 à Locarno au Tessin. Il est marié et a 3 enfants, une fille de 12 ans et deux garçons de 14 et 16 ans.

Il a effectué toutes ses écoles primaires et secondaires dans le Vallemaggia, au Tessin. Ensuite, il a choisi de faire un apprentissage d'électronicien en télévision sur 4 ans, avec la maturité intégrée. Il travaillait à Maggia et allait aux cours à l'école technique à Lugano.



Dino Belometti avec un médiateur urbain

À la suite de son apprentissage, Dino a effectué son armée. Il est ensuite parti pour Genève, à l'Ecole Sociale, pour suivre une formation d'éducateur spécialisé, en bachelors de 3 ans. Dans le même temps et afin de financer ses études, il a travaillé comme aide-ambulancier, grâce à la formation de sapeur reçue à l'armée, et ensuite comme

ambulancier, sa formation ayant été payée par son employeur.

Après l'obtention de son bachelors, il a pu travailler comme éducateur mais s'est rendu compte que cela ne le motivait guère. Il a dès lors changé de voie et a choisi de travailler en tant qu'animateur socioculturel auprès de la jeunesse.

Dino a commencé son activité à la Commune le 1^{er} janvier 2016. Son premier challenge était de mettre en place une politique de jeunesse et d'intégration, sur demande de la Municipalité. C'est un travail de terrain, consistant à apprendre à connaître les jeunes, connaître leurs besoins, leurs attentes et à se mettre en relation avec les partenaires (Canton, etc.).

Au terme de cette étude de terrain, un secteur « Jeunesse et Intégration » a été créé. Il consiste principalement à mettre en place des activités pour les jeunes, à coordonner des activités et favoriser la citoyenneté avec des projets et des activités, telle que la Fête multiculturelle, destinés à favoriser l'intégration.

Dino n'aura donc jamais exercé son métier de base d'électronicien en télévision, mais aura toujours occupé des postes en relation avec

les contacts humains.

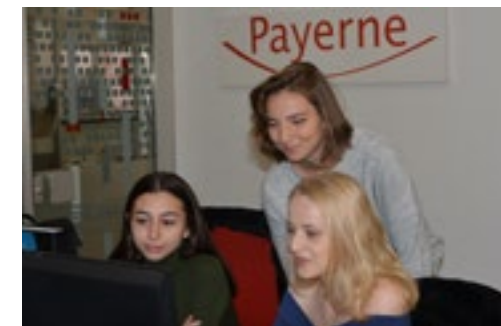
Si l'on demande à Dino si son travail à la Commune répond à ses attentes, il répond «oui et non».

Éternel insatisfait et exigeant envers lui-même, il a constamment besoin de donner le meilleur de lui-même et s'engage à fond dans son travail. Il a trouvé en la Commune un employeur dynamique et respectueux de ses collaborateurs ainsi qu'une super ambiance de travail. Il éprouve beaucoup de fierté à travailler pour notre Commune.

Il a deux souvenirs marquants depuis qu'il travaille ici. Le premier est sa rencontre avec l'ancien Municipal Monsieur Jacques Henchoz, dont il a particulièrement apprécié sa droiture et son engagement au-delà de sa fonction. Et le second est l'implication forte de la population lors de la 1^{ère} consultation sur l'avenir de la Place du Marché. Il était sûr que les gens participeraient en masse et cela a été effectivement le cas ! Dino a un emploi du temps très chargé, mais essaie toujours de garder du temps pour sa famille, pour accompagner ses enfants dans leurs diverses activités sportives, passer du temps avec eux. Quand il le peut, il bricole aussi volontiers, malgré de fréquentes blessures dans ce domaine, il reste un bricoleur passionné mais maladroit ! **AH**

Apprentis et stagiaires

Le 2 août dernier, l'Administration communale a eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles personnes en formation.



Letisya Sönmez, apprentie de commerce, 1^{ère} année

Letisya, 18 ans et habitant à Payerne, a terminé l'école obligatoire en 2017. Après avoir effectué 1 an au Gymnase Intercantonal de la Broye en voie pédagogique, elle a

décidé de commencer un apprentissage d'employée de commerce en voie élargie. Sa première année d'apprentissage se déroulera au sein du Greffe. Afin d'explorer plusieurs aspects du travail dans une Administration communale, elle passera sa 2^e année au service des Finances et sa 3^e année au secrétariat des services Infrastructures et environnement, Bâtiments et Urbanisme et travaux.

Sahide Krasniqi, stagiaires MPC

Sahide, 18 ans et habitant à Payerne, a effectué 3 ans d'école de commerce au Gymnase Intercantonal de la Broye. Elle débute son stage d'une année en vue de l'obtention de son CFC avec maturité commerciale. Cette dernière lui ouvrira les portes des hautes écoles spécialisées. Durant ce stage, elle découvrira une large palette d'activités

administratives puisqu'elle officiera au Greffe municipal, au service de la population, à la sécurité publique et au secrétariat des services Infrastructures et environnement, Bâtiments et Urbanisme et travaux.

Marie Berchier, stagiaire socio-culturelle

Après 3 ans d'Ecole de Culture Générale domaine pédagogique et social, Marie a 19 ans et souhaite effectuer sa maturité spécialisée qui lui permettra d'entrer dans une haute école et continuer sur la voie d'animatrice socio-culturelle ou encore d'éducatrice.

Au sein du secteur Jeunesse & Intégration de la Commune de Payerne et son personnel compétent, la jeune staviacoise découvrira le métier d'animatrice socio-culturelle et toutes les belles facettes qui en découlent. **CK**

LE PORTRAIT

Présentation d'une société locale

L'association des anciens élèves et amis du Collège de Payerne



Soigner la camaraderie entre anciens élèves et se cotiser afin que les élèves d'hier puissent soutenir les élèves d'aujourd'hui, telles sont les deux missions de cette association. Fondée en 1927 avec comme but de : «faciliter par des subsides l'accès au Collège à des enfants peu fortunés, mais bien doués», elle compte à ce jour 856 membres.

Pourquoi une association?

Après onze années passées ensemble sur les bancs d'école, les élèves prennent chacun leur chemin, mais les liens d'amitié créés durant ces années restent. Les entretenir est l'une des raisons d'être de l'Association.



Les élèves d'hier se retrouvent et soutiennent...

L'école est beaucoup plus que le lieu où l'on acquiert le savoir. C'est le lieu où l'on se socialise, le lieu où l'on apprend à s'assumer au sein de la société. Pour permettre cet apprentissage-là, l'école doit disposer de moments permettant le développement des relations comme par exemple les courses d'école, les sorties culturelles ou sportives. Or, le financement public est limité. Permettre ces activités en contribuant à leur financement est sa seconde raison d'être.

Qui peut être membre?

Pour être membre, il faut avoir terminé sa scolarité secondaire au sein de l'établissement de Payerne et environs. Une cotisation annuelle très modeste de Fr. 10.-- est perçue. Il est également possible d'être membre à vie en payant une cotisation unique de Fr. 300.--.

Que finançons-nous?

L'Association couvre une palette assez large de financement avec, par exemple, des prix pour les promotions, le bal de fin de 11^e année ou des stages linguistiques. Au cours des dernières années, elle a également participé à des projets de plus grande ampleur, souvent en partenariat avec d'autres organismes et a ainsi permis l'achat du mur de grimpe dans la Halle des Fêtes, l'achat d'un piano ou encore l'organisation d'un festival d'improvisation théâtrale.



... les élèves d'aujourd'hui, ici lors du bal de fin d'année.

Quand a lieu la soirée annuelle?

Une fois l'an, l'Association tient son assemblée générale et y invite les personnes sorties de l'école 10 ans plus tôt. Les épreuves d'examens de fin de 11^e peuvent être retirées. La soirée annuelle fait suite directement à l'assemblée et aura lieu le samedi 9 novembre 2019. Les personnes sorties en 2009 pourront recevoir leurs épreuves d'examens et la volée 1999 profitera de fêter ses 20 ans de sortie du Collège.

Si vous êtes intéressés à...

...devenir membre, participer à la soirée, recevoir vos épreuves d'examens ou retrouver des camarades, alors n'hésitez pas à contacter l'Association !

francois@anciens-eleves-payerne.ch

www.anciens-eleves-payerne.ch.

Le comité

LE PORTRAIT

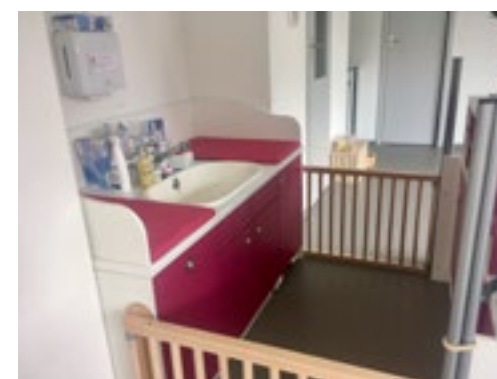
Le Centre de Vie Infantile «Les Passerelles»

La garderie a déménagé



LES PASSERELLES
CENTRE DE VIE ENFANTINE
PAYERNE | CORCELLES

Le 26 août dernier, les enfants ont pu découvrir leurs nouveaux locaux du Centre de Vie Infantile (CVE) à la rue de Guillermaux 3-5, à la place de ceux situés à la rue de la Boverie. «La Courte Échelle» est définitivement devenue «Les Passerelles».



Les nouvelles installations respectent toutes les dernières normes d'hygiène et de sécurité.

Les travaux ont été effectués conformément à ce qui a été présenté dans le cadre du préavis n° 16/2018 validé par le Conseil communal en novembre 2018. Pour rappel, la Commune a loué les locaux semi-bruts à Helvetia Assurances, propriétaire des bâtiments, et a conduit les travaux des aménagements intérieurs et extérieurs dédiés à la nurserie-garderie. Le CVE dispose de 504m² à l'intérieur, dont 34 de sous-sol dédiés à l'exploitation, et de 185m² de jardin privatif attenant.



Une salle de jeux chez les trotteurs.

Le site est géré par l'association «Les Passerelles». Cette entité gère les sites de Corcelles (ouvert en automne 2018) et de Payerne. Le nouveau site payernois accueillera à terme 66 enfants. Actuellement, l'offre est de :

- 10 bébés (2 groupes de 5 enfants de 2 à 24 mois) ;
- 14 trotteurs (2 groupes de 7 enfants de 18 à 36 mois) ;
- 20 grands (2 groupes de 10 enfants de 30 mois à 5 ans).

Un groupe supplémentaire en nurserie ouvrira en janvier 2020. Pour les trotteurs, l'augmentation à trois groupes aura lieu en août 2020 et il faudra attendre 2021 pour atteindre la capacité maximale avec un nouveau groupe de grands.



Les locaux sont adaptés à la taille des enfants (lavabos bas) mais également au personnel éducatif (change-debout ou poignée des portes en hauteur)

Une inauguration officielle, liée à une journée de visite portes ouvertes, aura lieu à la fin de cet automne. Des informations suivront via les canaux d'information communaux.

Pour plus d'informations sur le centre de vie infantile, nous vous invitons à visiter le site www.les-passerelles.ch.

JM



Une cuisine et un réfectoire permettent aux enfants de manger tous ensemble à midi des plats équilibrés.



Un jardin extérieur permet aux enfants de se défouler et de s'amuser durant la journée



Les locaux de la nurserie-garderie sont reconnaissables depuis l'extérieur grâce au logo visible sur les fenêtres

LES MANIFESTATIONS

La Fête multiculturelle

Samedi 21 septembre 2019 dès 09 h 00



Soucieuse de valoriser l'échange et les richesses culturelles des habitants de Payerne, la Municipalité tient à accueillir ses nouveaux citoyens et à les faire rencontrer ceux qui sont là depuis plus longtemps.

Accueil et implication, voilà quels seront les maîtres mots de cette journée.

Lors de cette manifestation, des institutions, des églises et les sociétés locales, mais aussi celles issues des communautés étrangères, pourront se présenter par le biais d'animations ou de stands d'information.

La cérémonie officielle d'accueil des nouveaux habitants aura lieu dès 09 h 00 sur la Place Général Guisan. Elle sera suivie d'une partie officielle et d'un apéritif qui marquera le début de la Fête Multiculturelle.

Les participants pourront profiter de représentations de groupes folkloriques portugais, albanais, malgaches et macédoniens.

Côté gustatif, dès 12 h 00, outre la raclette, ce sont les communautés portugaise, kurde, cap-verdienne et afghane qui proposeront leurs spécialités. **MB**

PROGRAMME

- 9h00 Ouverture de la tonnelle
- 12h00 Apéritif en musique avec l'Union Instrumentale de Payerne
- 13h00 Jeunes accordéonistes - Portugal
- 14h00 Groupe artistique - Madagascar
- 14h30 Groupe folklorique - Portugal
- 15h15 Fanfare - Armée du Salut
- 15h45 Groupe artistique - Madagascar
- 16h00 Groupe folklorique
- Danse et Musique - Macédoine
- 16h40 Jeunes accordéonistes - Portugal
- 16h50 Groupe folklorique
- Danse - Albanie

VOUS ÊTES TOUS LES BIENVENUS!

C'est maintenant l'habitude à Payerne, la Commission Communale Suisses-Immigrés de Payerne (CCSI) organise, conjointement avec la Commune, une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et une Fête Multiculturelle ouverte à toute la population. Une journée pour se rencontrer, se découvrir et « vivre ensemble » à Payerne.

Journée des Communes vaudoises à Payerne

Recherche de bénévoles

Vous voulez participer à un événement unique et extraordinaire ?

Le 13 juin prochain, la Commune de Payerne accueillera, pour son plus grand plaisir, la journée des Communes vaudoises. Cette journée a lieu chaque année et est organisée par une localité du Canton. A Payerne, un comité d'organisation d'une quinzaine de membres a été mis en place, prêt à relever le défi et recevoir les membres du Conseil d'Etat, les députés au Grand Conseil et les Autorités de quelque 300 Communes. Cependant, une telle manifestation nécessite l'aide de bénévoles.

Dès lors, inscrivez-vous comme bénévole et faites partie de la fête de la journée officielle de l'Union des Communes Vaudoises qui aura lieu le samedi 13 juin 2020 en notre cité.

Différents postes sont à disposition.

Renseignements et inscriptions sur www.ucv2020.ch

Se recommande, Ruedi Gloor, responsable des bénévoles UCV 2020



LES MANIFESTATIONS

181°, 1 an

Samedi 21 septembre

HIB, 20 ans

Samedi 21 septembre

Venez nombreux et en famille!

Portes ouvertes
21 septembre

20 ans
de l'Hôpital Intercantonal
de la Broye

Pour son anniversaire,
l'HIB sera en fête
de 9h à 16h

À Payerne

- La Rega et son hélicoptère
- Simulation de désincarcération et intervention des secouristes (dès 13h)
- Véhicule sanitaire d'appui en cas de catastrophe
- Les enfants pourront soigner leur doudou à l'hôpital des nourours
- Nombreuses animations et stands d'informations

À Estavayer-le-Lac

- Venez vous glisser dans la peau d'une personne âgée avec « Age Man »
- Tester vos papilles avec nos diététiciennes
- Explorer la réalité virtuelle en physiothérapie
- Visites, animations et stands d'informations
- Testez votre forme physique

Portes ouvertes aux Cluds

Samedi 28 septembre

PORTES OUVERTES
COLONIE DE VACANCES PAYERNOISE
LES CLUDS

SAMEDI 28 SEPTEMBRE
De 10h30 à 16h00

Visite guidée - Grimage pour les enfants
Bricolage - Jeux - Animations - Promenades
Restauration offerte

Programme de la journée

- 10h30 Ouverture des portes
- 11h30 Apéritif
- 12h15 Repas de midi (soupe aux légumes, saucisses au grill, dessert)
- 16h00 Fin de la journée

Transport

Transport en bus possible depuis Payerne
Départ Place des Tireurs à la Cible à 10h00
Inscription obligatoire jusqu'au 21 septembre sur : colonie.cluds@gmail.com ou 078 649 98 40 / 079 230 69 66

Comment s'y rendre

A1 Payerne - Yverdon, puis A5 jusqu'à sortie Yverdon-Ouest et Sainte-Croix. Montée en lacets jusqu'à Sainte-Croix, puis Les Rasses, traverser Bullet et environ 1km après tourner sur la route à gauche dir. Les Cluds, ensuite stationner sur le chemin menant au restaurant. Aucune place de parc devant le bâtiment de la colonie.



LES AVIS OFFICIELS

Jeux Olympiques de la Jeunesse

Réception de la Flamme à Payerne



Le 17 septembre, la Flamme des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 a été allumée lors d'une cérémonie traditionnelle à Athènes, en Grèce.

De retour en Suisse, la Flamme entamera son voyage depuis Lausanne le 21 septembre. Elle se rendra ensuite successivement dans tous les districts vaudois puis dans les 26 cantons du pays, où elle sera présentée au public. Le tour passera par des sites emblématiques tels que, entre autres, Zermatt (VS), St-Moritz (GR), le Parlement Suisse à Berne (BE), le siège des Nations Unies à Genève (GE), et le Château de Chillon (VD). Après avoir visité tous les sites hôtes des Jeux, y compris en France voisine, la flamme retournera ensuite à Lausanne, où un véritable relais aura lieu

avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 se dérouleront du 9 au 22 janvier 2020 avec 1'880 athlètes (15-18 ans) de plus de 70 pays.

Le 30 septembre 2019, de 09 h 30 à 11 h 30, le Torch Tour fera halte à Payerne !

Payerne a la chance de faire partie des Communes vaudoises qui vont accueillir La Flamme Olympique de la Jeunesse. Celle-ci sera célébrée sur la Place Général-Guisan avec notamment la présence de la mascotte officielle sur une scène montée pour l'occasion par l'organisation des JOJ 2020. Puis le public pourra visionner de grands panneaux traitant de thèmes liés à l'histoire des jeux olympiques de la jeunesse comme les médailles, les mascottes, les événements marquants, les valeurs olympiques ou

encore les engagements de Lausanne 2020. Des clips des JOJ 2020 et Swiss Olympic seront également projetés. Certains élèves de l'établissement primaire de Payerne et environs participeront à la manifestation qui est ouverte à toute la population. Venez nombreux.

Plus d'informations sur Lausanne 2020 sur www.lausanne2020.sport



Sortie des aînés

En visite au Tierpark à Berne

La Municipalité de Payerne a eu le plaisir d'inviter toutes les personnes âgées de 75 ans et plus de la Commune pour une demi-journée récréative le jeudi 22 août dernier.

Comme chaque année, sur les quelque 830 personnes concernées, plus d'une centaine ont pris part à la sortie de l'après-midi et au traditionnel souper, cuisiné par Monsieur Léonce Huguet.

Lors de cette après-midi conviviale, les participants ont eu l'occasion de visiter le Tierpark de Berne et voir ses nombreux animaux dont des ours, emblèmes de notre capitale. Après une visite sympathique du zoo, c'est autour d'une collation que tous les aînés ont pu se retrouver.



Les participants lors de la collation

La traditionnelle langue a été dégustée, le soir même, à la Halle des Fêtes. Souper égayé par Monsieur Johnny Rappit, c'est dans une ambiance chaleureuse et festive que s'est terminée cette agréable journée.

Chaque année, le jeudi suivant le Tirage, toutes les personnes de 75 ans et plus sont invitées à participer à cette sortie avec un programme différent durant l'après-midi. L'année prochaine, elle aura lieu le 20 août 2020.



Messieurs Mora et Quidort en balade dans le Tierpark

MB

1001 histoires

Le projet 1001 Histoires, géré par l'ISJM (Institut suisse Jeunesse et Médias) et la Commission Communale Suisses-Immigrés (CCSI), sera à la Fête Multiculturelle de Payerne le 21 septembre. Venez avec vos enfants faire connaissance de l'animatrice lusophone et des albums jeunesse en portugais !

MB



LES AVIS OFFICIELS

Médiateurs urbains



Par la rédaction de son préavis n° 13/2018, la Municipalité a mis en place un nouveau concept sécuritaire. L'un des axes de ce concept consiste à l'engagement de médiateurs urbains. Les patrouilles ont débuté le samedi 7 septembre 2019.

Après une formation initiale qui leur a permis de savoir se positionner dans la rue ou encore résoudre une situation conflictuelle, pas moins de onze personnes se sont portées volontaires pour cette aventure visant à sécuriser, rassurer et apporter de la bienveillance aux citoyens de Payerne. Sous la responsabilité du secteur Jeunesse et Intégration, les médiateurs sillonnent en binôme, le centre-ville et les rues payernoises les soirs de week-end.

A pied à travers la Ville

Discrets mais visibles grâce à leur chasuble bleue et jaune, les membres de la Médiation Urbaine de Payerne seront à votre disposition ; tous les vendredis et samedis d'avril à septembre et tous les vendredis d'octobre à mars de 21 h 00 à 01 h 00 du matin au cœur de la ville.

En parallèle, des horaires décalés pour le secteur de la sécurité publiques ont été instaurés, ceci afin de garantir une présence régulière en Ville et ainsi désamorcer d'éventuels conflits. A noter que deux nouveaux agents de sécurité publique ont été engagés à partir du 1^{er} juillet dans ce but.

MB/CM

Nos forêts

Intervention sécuritaire au bois de la Petite Râpe (refuge des Cadets)

Les sécheresses, canicules et intempéries agissent négativement sur l'état sanitaire des forêts et favorisent la multiplication des parasites. Chez nous, la situation n'est pas encore aussi extrême que dans certaines régions du pays, comme l'Ajoie ou les Cantons de Berne et de Bâle, toutefois une intervention est nécessaire au Bois de la Petite Râpe afin de garantir la sécurité des nombreuses personnes qui fréquentent cet endroit.

L'inspection du site par le Garde forestier du Triage, Monsieur Julien Perey, révèle que la nature graveleuse des sols, associée au déficit hydrique, provoquent le dépérissement des hêtres qui préfèrent des sols plus profonds conservant l'eau. Cette situation favorise aussi le développement de champignons, comme la chalarose, champignon invasif venu d'Asie, qui s'attaque aux frênes par les rameaux et les racines. Le réchauffement climatique préoccupant oblige les instances cantonales responsables des forêts à favoriser la mise en place d'essences d'arbres qui supportent mieux cette évolution. Ainsi, la plantation de chênes, de tilleuls, de noyers ou encore de châtaigniers sera à l'avenir privilégiée.



Hêtre victime du manque d'eau

Dès lors, nous vous informons que l'abattage des arbres malades aura lieu au mois d'octobre prochain. Le chantier va durer une semaine durant laquelle la piste finlandaise ne sera plus praticable. Le refuge des Cadets sera toujours accessible. Un avis sera posé une semaine avant le début des travaux et il est d'ores et déjà vivement recommandé aux usagers de se conformer à la signalisation qui sera mise en place durant l'intervention.

AH



Dessèchement de l'écorce d'un hêtre

LES ACTUALITÉS

La Place du Marché

La Commune de Payerne a le plaisir de convier la population aux ateliers délibératifs de la consultation populaire concernant les futures activités de la Place du Marché et l'aménagement global de l'hypercentre aux dates suivantes :

7 octobre 2019 de 19 h 00 à 21 h 00

et

28 octobre 2019 de 19 h 00 à 21 h 00

à la Salle Cluny, dans le site historique, Place du Tribunal à Payerne.

Ateliers délibératifs



Sports week-end



Dans le cadre des missions du secteur jeunesse et intégration, Sports Week-end porté par un groupe de jeunes de Payerne, a vu le jour.

Celui-ci offre la possibilité aux jeunes de la région de Payerne et alentours de venir pratiquer une activité physique en salle de gym lors des périodes froides. Il était, dans un premier temps, réservé pour les jeunes de 16 ans à 25 ans. Depuis, l'offre s'est étendue pour les jeunes de 10 ans à 15 ans puisque ceux-ci n'avaient pas d'espace pour pratiquer du sport dans un cadre sécurisant hors club sportif.



Vainqueurs de la coupe fairplay

Ouverture des salles de gym

Le dimanche 8 septembre 2019, une équipe de moins de 16 ans de foot en salle a eu l'opportunité de participer à un tournoi de street soccer (foot de rue) dans le cadre du laurus street soccer d'infoclick.ch.

L'équipe a remporté la coupe fairplay de leur catégorie qui leur permettra de se rendre à la coupe nationale qui aura lieu au mois d'octobre. Lors de ce tournoi, les jeunes ont pu rencontrer d'une part des anciennes gloires du foot suisse dont Monsieur Stéphane Chapuisat et d'autre part, ils ont pu tisser des liens avec les autres participants

Cette année, Sports Week-end accueillera aussi des filles de 10 ans à 25 ans. Les séances sont réservées exclusivement pour les filles et celles-ci sont encadrées par des filles.

Si tu veux venir faire du sport le week-end en période froide, viens au Collège de La Nouvelle Promenade de 14 h 00 à 17 h 00 aux dates suivantes.

Date à retenir :

Catégorie 10 ans à 15 ans :

- 5 octobre 2019, 2 et 30 novembre 2019, 25 janvier 2020, 1^{er} février 2020, 7 et 28 mars 2020 ;

Catégorie 16 ans à 25 ans :

- 22 septembre 2019, 6 octobre 2019, 3 et 17 novembre 19, 1^{er} et 15 décembre 2019, 12 et 26 janvier 2020, 2 février 2020, 8, 15 et 29 mars 2020 ;

Catégorie filles 10 ans à 25 ans :

- 16 novembre 2019, 14 décembre 2019, 11 janvier 2020, 14 mars 2020.

CP

LES ACTUALITÉS

24^e Route du Moût Lavaux

Les 4 et 5 octobre prochain, des attelages relieront la Ville de Payerne à ses domaines viticoles en Lavaux pour ramener le moût vendangé à la cave de la Reine Berthe. Pour cette 24^e édition, les vins ainsi que les spécialités du terroir payernois seront à l'honneur.

C'est un voyage hors du temps à l'heure des vendanges. Emmenés par Monsieur Daniel Jomini, quatre attelages tirés par des chevaux feront revivre la tradition viticole payernoise en ramenant le moût à la cave de la Reine Berthe. Durant deux jours, le convoi traversera une partie du Canton de Vaud au rythme chevalin, en empruntant l'itinéraire des charretiers d'autrefois.

Le périple débutera le vendredi matin sur la place de la Concorde. Après une journée de voyage, le convoi arrivera vers 19 h 00 en Lavaux.

Le lendemain matin, le 5 octobre, les attelages, bossettes pleines, prendront la route du retour en direction de la cité de la Reine Berthe. Les calèches parcourront une cinquantaine de kilomètres, trajet jalonné de haltes avec dégustation, avant de regagner Payerne aux alentours de 18 h 30.

Sur la place Général-Guisan, où les festivités auront déjà commencé, l'arrivée des bossettes donnera lieu à de nombreuses réjouissances, à commencer par la dégustation du moût servi à la population, dans une ambiance de fête des vendanges.

Festivités d'automne sur la place Général-Guisan

De nombreuses festivités seront organisées durant toute la journée ce samedi 5 octobre sur la place Général Guisan. De 09 h 00 à 18 h 00 se tiendra un marché d'automne aux saveurs du terroir présentant une foule de produits artisanaux : bijoux, objets de décoration en tous genres, bricols sucrés et salés, etc. De 11 h 00 à 22 h 30, les membres du Lion's Club proposeront des boissons et de succulentes pizzas au feu de bois. Les bénéficiaires engendrés par cette action seront entièrement reversés à l'Association «Les Chemins des Lions».

Côté animations, des balades à dos d'âne seront proposées ainsi que des ateliers de découpe et de décoration de courges. A l'approche d'Halloween, les enfants comme les adultes pourront s'en donner à cœur joie et laisser leur créativité s'exprimer.

Les enfants pourront profiter d'une exposition d'animaux de la ferme. Les amateurs de vins auront, quant à eux, la possibilité de déguster une sélection des vins de Payerne, le tout dans une ambiance conviviale avec l'orchestre «Ambassador» qui se fera une joie de jouer de 10 h 00 à 18 h 00 sur la place.

Organisée conjointement par Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme, la Société de Développement de Payerne et le Lion's Club, la manifestation est devenue, au fil des éditions, un rendez-vous phare du premier samedi d'octobre.

Samedi 5 octobre 2019 : Route du Moût et festivités à Payerne

- 08 h 00 Départ du vignoble de Montagny
- 08 h 30 Epresses (Sortie direction Rivaz)
- 10 h 00 La Tuilière (Café du Soleil)
- 11 h 00 Forel-Lavaux, Place des Cornes de Cerf
- 12 h 00 Mézières, Place centrale (Auberge du Lion d'Or)
- 12 h 30 Carrouge, Place devant la Salle communale, repas de midi
- 14 h 30 Moudon, Place de l'Hôtel du Chemin de Fer
- 15 h 30 Lucens, Place de la Couronne (Bâtiment administratif)
- 16 h 30 Villeneuve, Auberge communale
- 17 h 00 Granges-Marnand, Place de l'Hôtel du Pont
- 18 h 00 Fétigny, Place de l'Auberge communale
- 18 h 30 Payerne, arrivée sur la Place Général Guisan

Sur tout le parcours, dégustation du moût, verre de l'amitié et animation musicale par «l'Echo du Châteland» (cor des Alpes).

Festivités à Payerne

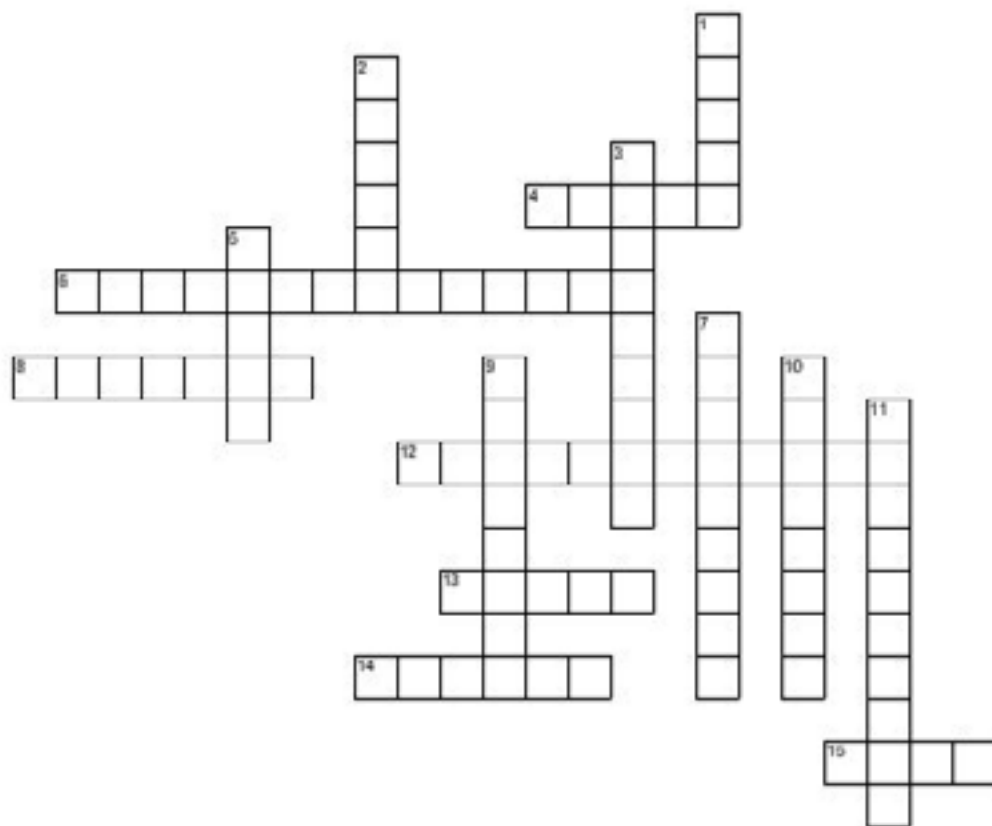
- 09 h 00-18 h 00 : Marché d'automne : animations pour enfants, balades à dos d'âne, exposition d'animaux
- 09 h 30-12 h 30
- 13 h 30-15 h 30 : Atelier de découpe et de décoration de courges
- 10 h 00-18 h 00 : Musique avec l'orchestre «Ambassador»
- 11 h 00-22 h 00 : Petite restauration par les membres du Lion's Club
- Dès 18 h 30 : Dégustation du moût

Pour tout renseignement :
Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme,
026 662 66 70
www.estavayer-payerne.ch



L'AGENDA

Mots croisés



aux couleurs payernoises

Horizontal

- 4. Ils défilent durant les Brandons
- 6. Maison de ville
- 8. Synonyme de localité
- 12. Pouvoir exécutif d'une Commune dans le Canton de Vaud
- 13. Rivière mesurant 79 km de long, prenant sa source dans les préalpes fribourgeoises
- 14. Reine à l'origine de la fondation du monastère de Payerne
- 15. Nombre d'années que dure une législation

Vertical

- 1. Eléments cubiques de roche dure ou de béton, généralement destinés au revêtement des chaussées
- 2. Fête se déroulant le 3^e week-end d'août à Payerne
- 3. Habitant de Payerne
- 5. La couleur située à gauche du blason communal
- 7. Eglise romane construite dès la seconde moitié du X^e siècle
- 9. Seigneur qui comptait un nombre suffisant de vassaux à conduire à l'armée sous sa bannière
- 10. Navigation aérienne au moyen d'engins plus lourds que l'air
- 11. Pouvoir que représente le Conseil communal dans le Canton de Vaud

Prochaines manifestations

Samedi 28 septembre 2019

Journée portes ouvertes Colonie de vacances payernoises Cluds sur Bullet

Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2019

Vente paroissiale catholique Halle des Fêtes

Samedi 5 octobre 2019

Route du Moût et Marché d'Automne Place Général-Guisan

Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2019

Tournoi de Unihockey Centre sportif des Rammes

Du jeudi 10 au dimanche 13 octobre 2019

Salon des Dégustations Beaulieu

Vendredi 11 octobre 2019

Fête d'Automne de la Société de Jeunesse Casino-Stand

Dimanche 13 octobre 2019

Exposition Groupe Romand Retriever Club Halle des Fêtes

Du vendredi 15 au dimanche 24 novembre 2019

Comptoir Broyard Caserne DCA

Jeudi 21 novembre 2019

Foire de la Saint-Martin En ville

Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019

Tournoi du Badminton Club Centre sportif des Rammes

Vendredi 29 et samedi 30 novembre 2019

Soirées de Gym Halle des Fêtes

Vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019

Soirées Union Instrumentale Halle des Fêtes

Samedi 21 décembre 2019

JFX Energy Night, 11^e édition Halle des Fêtes